

lieu. Une «bâche bleue», tendue entre les arbres ou accrochée aux poteaux de la tonnelle, indique à tous le déroulement du pique-nique et la privatisation momentanée de l'espace public. L'espace ainsi privatisé n'est pas partagé, même en cas de surpopulation sur le site de promenade. Une règle implicite du «premier arrivé/premier servi» semble prévaloir, règle qui n'est contestée par personne, comme si la bâche bleue matérialisait les frontières fragiles de ce territoire, de façon aussi efficace que le fait le *baro* pour la *kour*. A l'intérieur de cet espace, on va installer tous les éléments permettant une réception dans les normes : batterie de marmites, ustensiles de cuisine et ingrédients pour la cuisson du traditionnel cari, vaisselle et couverts pour les convives, sièges et tables lorsqu'ils n'existent pas sur place, mais également des éléments de confort comme les saisies (ou nattes) pour la sieste réparatrice de l'après-repas, ou encore les mini-chaînes stéréophoniques pour l'ambiance musicale. Il arrive même que l'on monte une petite tente pour les quelques membres de la famille venus réserver l'endroit en passant la nuit sur place. Ces pratiques sont en expansion et vont de pair avec la transformation des modes d'habiter et le développement des déplacements, au point que, les jours de grande fréquentation, il devient difficile de trouver une place dans ces lieux publics.

Notons que cette pratique de privatisation de l'espace public s'inscrit, à La Réunion, dans une histoire marquée par une lutte constante pour l'appropriation de l'espace. Dès l'origine l'île est une propriété privée, concédée au nom du roi et les concessions accordées aux colons couvrent rapidement l'ensemble du territoire. Dès lors, quiconque veut s'établir, doit soit acheter des terres, soit «empiéter» sur une propriété privée - en s'installant par exemple sur les parties non exploitées des concessions - et se battre pour la conserver. De fait il n'y a pas, à La Réunion, de tradition de l'espace public. L'espace laissé libre est l'objet de convoitises et n'est pas vu comme un espace public commun, partagé et accessible à tous. L'installation de cette bâche bleue pour s'approprier l'espace public le temps de la célébration d'un événement privé s'inscrit ainsi dans cette histoire singulière.

La «bâche bleue» est donc le signe d'une sociabilité familiale active : en privatisant momentanément l'espace public, elle constitue une extension de la *kour* et permet d'entretenir des liens familiaux et amicaux malgré la dispersion géographique des individus, conséquence des profondes transformations sociales qui animent la société réunionnaise.

### Les nouvelles sociabilités numériques

Les transformations du mode d'habiter s'accroissent sous l'effet du développement conjugué du repli domestique et de la mobilité qui conduisent à une dispersion des membres de la famille élargie. Certains d'entre-eux quittent la *kour* familiale, voire le *kartié*, pour fonder leur propre famille à La Réunion, tandis que d'autres n'hésitent pas à «sauter la mer» pour aller en métropole ou ailleurs. Cette recomposition familiale s'avère difficilement gérable pour des familles habituées à partager ces espaces publics/privés de la *kour* et de la *kaz*. Dans ces conditions, l'usage des technologies de la communication (téléphone fixe/portable et Internet) va constituer une autre forme d'adaptation aux mutations sociales que connaît La Réunion<sup>3</sup>.

Avec la généralisation relativement récente du téléphone fixe, se met en place une sociabilité téléphonique intense qui permet de maintenir